



Protocole de la conférence des comités , 27 janvier 2024, Restaurant «zur Brücke», Zollbrück BE

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Sandra Lanz

Personnes présentes : 47

Cartes de vote représentées : 25

Majorité absolue: 13

Excusés : Antonietta Polimeno (OAS), Tony Binggeli (OAS), Ulrich Braun (PRS), Alexia Codourey (Jeunesse Fribourg), Maja Dübendorfer (Jeunesse, Zoug), Markus Eyholzer (Valais), Ophélie Girard (Petits animaux Vaud), Monica Henry (PRS), Stefan Kocher (OAS), Christian Lengacher (VRS), Joao Liberado (OAS), Robert Loser (Pigeons voyageurs), Jérôme Montandon (Jeunesse Neuchâtel), Flavia Peier (Jeunesse Soleure), Regula Schweizer (Jeunesse Suisse centrale), Jules Schweizer (Suisse centrale), Jonas Sieber (OAS), Mirko Solari (Tessin), Heidi Spitzli (Thurgovie), Reto Stucki (Glaris), Christoph Uebersax (PRS), Martin Wyss (VRS), Andreas Zähler (Grisons), Hans-Jürg Zimmermann (OAS)

Absents : Fédérations cantonales des Grisons, du Tessin et de Zoug

Début : Café de bienvenue 08.30 heures
09.00 Accueil et thèmes abordés
Ensuite, début de la conférence des comités

A 9 heures, Urs Weiss accueille les représentants des associations cantonales, des divisions, les animateurs de jeunesse ainsi que Sandra Heuberger et Hansruedi Messmer de la commission des structures. Tout le monde est autorisé à discuter et est cordialement invité à l'ensemble de la manifestation et au repas de midi.

Jean-Charles Witschi traduira simultanément la conférence d'aujourd'hui.

Urs Weiss explique brièvement le déroulement de la conférence et donne la parole à Stefan Röthlisberger pour la partie jeunesse.

Promotion de la jeunesse

Stefan entre dans le vif du sujet et pose des questions : comment peut-on encourager davantage les jeunes et les nouveaux membres ? Comment la jeunesse est-elle encouragée dans les sections et les organisations ? Comment atteindre les jeunes ? Ces dernières années, Petits animaux Suisse a déployé de gros efforts (en termes de personnel et de finances) pour promouvoir la jeunesse. Malgré cela, le nombre de membres est en forte baisse. Petits animaux Suisse peut en partie créer des conditions cadres pour la promotion des jeunes. L'encadrement des jeunes doit cependant avoir lieu dans les sociétés et les clubs. Un championnat suisse des jeunes doit être organisé tous les 2-3 ans. Le camp des jeunes aura lieu en 2024 à Elm. Un autre camp de jeunes n'est actuellement pas prévu. Une nouvelle organisation dépendra de la réussite de la recherche d'une équipe de direction du camp. Lors des expositions, les animaux des membres « jeunesse » sont identifiés par un autocollant. Il existe également des organisations qui accordent une réduction des frais d'inscription ou qui remettent un prix spécial pour les jeunes exposants. Certaines sections paient aux jeunes membres le Petits animaux Magazine. L'idéal est de proposer quelque chose en plus pour les jeunes lors de l'exposition. Il peut s'agir par exemple d'une discussion sur les animaux.

Que peut faire Petits animaux Suisse/une section ? Qu'est-ce qui peut être fait différemment ? Comment peut-on encourager les jeunes membres dans les sections ?

Ruedi Galli pose la question de savoir si la promotion des jeunes est l'affaire de Petits animaux Suisse. Les activités suisses ont peu d'utilité et coûtent beaucoup d'argent, ce que Petits animaux Suisse ne peut pas se permettre. Petits animaux Suisse ne peut rien faire d'autre que distribuer de l'argent.

Cornelia Brönnimann, Préposée jeunesse du canton de Fribourg : l'encadrement des jeunes commence dans la société, elle est d'accord avec Stefan. Environ 40 enfants participent au camp des jeunes. Elle plaide pour que le thème de l'encouragement des jeunes soit étendu à l'encouragement des membres. Petits animaux Suisse devrait se concentrer sur la promotion des membres et y réfléchir.

Stefan mentionne qu'il y a eu une fois un projet pour les plus de 50 ans. Personnellement, il y voit encore un grand potentiel. Il évoque un exemple tiré de son environnement professionnel.

Regula Hugentobler, se rallie à l'opinion selon laquelle le travail avec les jeunes est une tâche importante de la base. Mais la coordination doit être assurée par Petits animaux Suisse. Le congrès des animateurs de jeunesse est très précieux à cet égard. Les "médias numériques" pourraient être un thème pour la prochaine réunion.

Stefan demande quelles sont les activités organisées par les associations cantonales, régulièrement et pour les années futures.

Regula Hugentobler n'entreprendra rien en 2024 dans le canton de Thurgovie. La demande est très faible dans sa fédération cantonale.

Pour Stefan, le système de cours des divisions est très important pour le suivi et le recrutement de nouveaux membres.

Peter Iseli a fait partie du groupe de travail de Petits animaux Suisse, de nombreux cours d'encadrement des jeunes ont été organisés. Les animateurs de jeunesse formés ne restaient pas longtemps en fonction. Les coûts étaient donc très élevés pour un bénéfice minime. Il s'occupe lui-même très intensivement du projet de clapiers pour les écoles. Chaque membre peut apporter sa contribution, pour gagner de nouveaux membres. Ce n'est pas Petits Animaux Suisse qui est responsable de ce travail.

Stefan demande si une exposition pour les jeunes est nécessaire. Pour lui, c'est clairement le cas, il souhaite des candidatures pour la prochaine édition. Cette année, il a trouvé très malheureux qu'une exposition de jeunes de Suisse orientale ait eu lieu à la même date que l'exposition suisse.

Clemens Mannhart mentionne qu'il a attiré l'attention de l'organisateur sur ce point. La Fédération cantonale n'a pas non plus apporté de soutien financier.

Clemens Mannhart, mentionne qu'il y a une journée cantonale des jeunes éleveurs chez eux à St-Gall. Lors des expositions, ils intègrent si possible une manifestation pour les jeunes. Cependant, depuis deux ans, il n'est pas possible de trouver un responsable cantonal pour les jeunes.

Marco Mehr présente une rétrospective illustrée et animée du championnat des jeunes qui s'est déroulé il y a trois semaines à Willisau. Le championnat des jeunes a été rattaché à une autre exposition. Marco estime que c'est une solution réalisable. 70 jeunes membres ont participé à l'exposition. Le programme-cadre a dû être raccourci. En raison de la faible demande, l'hébergement n'a pas été proposé. Marco mentionne qu'il transmettra volontiers les documents s'il y a des personnes intéressées par une prochaine édition.

Stefanie Rohn, informe que Petits animaux Berne-Jura et la fédération soleuroise organisent un camp à la Pentecôte. Cette année, le camp de Pentecôte sera ouvert à toutes les régions.

Andy Bettmer, Pigeons de race Suisse, lance un appel impressionnant : nous devons nous préparer à un nouveau recul marqué. Selon lui, la structure d'âge est catastrophique, il n'y aura même plus la moitié des membres dans quelques années. Les faits doivent être mis sur la table, le nombre de membres diminue, et ce de manière radicale. Les jeunes d'aujourd'hui ne peuvent plus se permettre de pratiquer ce hobby. La volonté de s'occuper quotidiennement des animaux fait défaut. Il a bien réfléchi et a décidé de mettre fin à ses activités colombophiles.

Hansueli Zahnd, Volailles de race Suisse, précise qu'il ne voit pas les choses aussi tragiquement que l'orateur précédent. Nous avons des jeunes au sein de la fédération, qui collaborent également. Le problème avec les nouveaux et les jeunes éleveurs est que les associations ne sont pas prêtes à soutenir les nouveaux membres. Les nouvelles idées ne sont généralement pas les bienvenues dans les associations, et les sociétés "saines" sont plutôt l'exception.

Stefan ne voit pas les choses de manière aussi négative. L'objectif doit être d'aplanir la courbe de recul. Il y a encore de jeunes membres motivés. Il est important de rester motivé et d'encourager les jeunes et les nouveaux éleveurs.

Ernest Eicher, Neuchâtel, a eu des échos des camps des jeunes au niveau « Suisse » qui étaient très positifs. Il remercie pour les camps passés. Ce que l'avenir nous réserve n'est pas clair. Chez eux aussi, l'évolution est négative.

Ruedi Galli se demande quel est le rôle de Petits animaux Suisse. La promotion de la jeunesse est régionale, mais doit être ouverte, non seulement aux membres de l'association cantonale organisatrice, mais aussi à d'autres personnes intéressées de toute la Suisse. Il estime que Petits animaux Suisse ne doit plus organiser de camps pour les jeunes. Petits animaux Suisse est là en tant que centre de services et apporte son soutien là où c'est nécessaire.

Regula Hugentobler s'attend à ce que la coordination du travail avec les jeunes soit assurée par Stefan Röthlisberger ou par Petits animaux Suisse. Sandra Heuberger se rallie à ce point de vue. Regula attend plus d'estime de la part de Petits animaux Suisse.

Walter Gloor dit qu'à son avis, le plaisir de l'élevage et de la garde est aujourd'hui plus important que l'exposition d'animaux et l'élevage de races. Les émotions permettent d'aller chercher les jeunes.

Urs cite Armin Wyss : "Les membres viennent à manquer avant que l'argent ne vienne à manquer". Il est difficile d'agir en tant que Petits animaux Suisse si de nombreuses fédérations cantonales ne fournissent pas d'animateurs pour les jeunes. Les relations personnelles au sein des fédérations sont souvent difficiles et aucune culture de camaraderie orientée vers l'avenir n'est entretenue au sein de la fédération. Pour les jeunes d'aujourd'hui, c'est un "no go" absolu, car le club doit être un lieu de joie et de plaisir.

Ernest Eicher, mentionne qu'il y a aussi des problèmes dans les sociétés. Il est difficile d'aller de l'avant avec les jeunes si les membres plus âgés des sections ne sont pas prêts à le faire.

Avenir des petits animaux en Suisse

Urs Weiss informe sur les interventions qui ont été menées dans le passé pour organiser l'avenir. Il constate que l'organisation ne permet pas de changement fondamental. Actuellement, la fédération cantonale fribourgeoise propose à la prochaine AD des quatre divisions de les fusionner. Oiseaux d'ornement Suisse votera lors de son AD 2024 sur la sortie de Petits animaux Suisse. Une cotisation de membre a été introduite pour la première fois pour les années 2023 et 2024. Dans le cadre du budget 2025, le comité a réfléchi à d'éventuelles modifications des cotisations des membres. Le nombre de membres diminue massivement. Pour l'évolution future, le comité va dans une direction démocratique de base. Car chez Petits animaux Suisse, le membre est au centre des préoccupations. Urs Weiss présente l'idée de la cotisation de membre avec facturation directe au membre. Les associations cantonales et les associations spécialisées sont libres de faire facturer les cotisations des membres par Petits animaux Suisse. Tous les membres qui n'ont pas payé la facture avant le 30.09. seront mis en position passive par Petits animaux Suisse et ne peuvent donc plus exposer. Les fédérations cantonales et les divisions ne devraient plus s'occuper de l'encaissement auprès des sections et des clubs. Urs Weiss présente la proposition telle qu'elle est actuellement. En ce qui concerne les cotisations des membres, les associations spéciales et les associations régionales de pigeons voyageurs doivent encore être ajoutées dans la proposition à l'AD. L'idée est qu'elles paient CHF 250.00 comme jusqu'à présent.

Urs Weiss informe sur la vision des quatre régions. Celle-ci ne sera pas imposée. Tout doit se former et se développer de manière autonome. Dans de nombreux cas, la collaboration se fait déjà aujourd'hui entre les fédérations cantonales. Les points suivants sont importants pour l'avenir de l'élevage organisé de Petits animaux en Suisse : formation et formation continue dans toute la Suisse, expositions avec évaluation dans toute la Suisse et expositions locales de jeunes animaux dans toute la Suisse.

Ruedi Galli, a déjà entendu plusieurs membres dire qu'ils ne voulaient pas payer plusieurs fois aux divisions. Cela exercerait également une influence sur les adhésions aux clubs et aux sections. Il faut trouver une solution pour que les affiliations multiples ne soient pas payées plusieurs fois.

Sandra Heuberger, commission des structures, a déclaré que la commission s'était réunie pour la première fois le 19 août 2023. La commission est composée de 12 membres. Les travaux ont commencé. Il serait grand temps de prendre des mesures d'économie. Celles-ci sont absentes des propositions du comité. La commission ne refuse pas le dialogue avec le comité. Il a été convenu de garder le silence au sein de la commission afin de

pouvoir travailler en toute tranquillité. Sandra demande que toutes les propositions concernant la structure de la fédération soient mises de côté jusqu'à ce que la commission ait publié ses résultats. Les propositions concernant les cotisations des membres et le jubilé doivent donc être retirées.

Hansruedi Messmer, commission des structures, explique avec engagement pourquoi il est membre de la commission des structures. On se plaint toujours que le nombre de membres diminue. Il faut faire quelque chose et ne pas se contenter de se plaindre. Il espère que l'important travail fourni par la commission des structures sera récompensé. Ce n'est pas en se plaignant qu'on trouvera de nouveaux membres. Il faut faire quelque chose. C'est la seule façon pour les clubs et les associations de rester ou de devenir performants.

Urs mentionne une fois de plus qu'aucune structure ne doit être modifiée actuellement. Pour le jubilé, Petits animaux Suisse aimerait donner quelque chose en retour à ses membres. Le jubilé des 150 ans de Petits animaux Suisse aura lieu en 2025 et ne peut pas être reporté. Le comité souhaite soutenir les organisations d'exposition.

Ruedi Galli : il a fait en sorte que l'idée des cotisations des membres soit publiée dans le Petits animaux Magazine. L'objectif est d'informer les membres suffisamment tôt et pas seulement juste avant l'assemblée des délégués. Cela permettrait d'en discuter et d'échanger des opinions. Cela permettrait également de faire grandir les idées. Le comité a le devoir de présenter un budget 2025 maintenant et pas seulement dans un an.

Regula Hugentobler, mentionne que Volailles de race Suisse attend depuis longtemps un catalogue des prestations, sur lequel les différents points/prestations de service et leurs coûts seraient indiqués. La division veut alors pouvoir décider quelles prestations doivent être utilisées et lesquelles ne doivent pas l'être.

Urs Weiss explique que ce n'est pas facile, car beaucoup de choses sont faites pour les divisions (Shop petits animaux, Petits animaux Magazine, administration des membres, etc.) Urs Weiss mentionne qu'avec un taux d'occupation de 300%, il n'est pas possible de tout ramener à des prestations individuelles. Ce souhait de Volailles de race Suisse n'a jamais été abordé lors des dernières séances du comité de Petits animaux Suisse et est maintenant à l'ordre du jour.

VOK selon l'ordre du jour

1. Salutations et constatation des présences

Les invitations ont été envoyées en temps voulu le 3 janvier. Urs Weiss demande s'il y a des modifications à l'ordre du jour.

Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Sandra Heuberger et Hansruedi Messmer, membres présents de la commission des structures, ainsi que tous les animateurs de jeunesse n'ont pas le droit de vote, mais peuvent s'exprimer sur les différents points de l'ordre du jour.

Sandra Lanz est proposée pour le procès-verbal.

Décision : Sandra Lanz, responsable du secrétariat de la fédération, est élue à l'unanimité rédactrice du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

2. Election des scrutateurs

Décision : Hans Ulrich Zahnd et Ruedi Hofmann sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.
25 cartes de vote sont représentées, la majorité simple est de 13 voix.

3. Communications

3.1 Comité

Urs Weiss présente le recul du nombre des membres. Les personnes présentes sont certainement au courant de cette baisse, mais il demande qui agit en conséquence. Des documents sur le nombre de membres sont distribués.

1'064 pages du Petits animaux Magazine ont été envoyées aux quelque 2'500 abonnés en 2023. Urs Weiss explique comment se composent les coûts. Le déficit du Petits animaux Magazine ne pourrait être couvert que s'il y avait 2000 abonnements de plus ou si l'abonnement coûtait environ 64.00 francs de plus. Il est également difficile de trouver des annonceurs. UFA publie 12 fois par an une page entière d'annonces. Les organisations devraient profiter de la possibilité de faire de la publicité pour les expositions de petits animaux. Les petites annonces dans le Petits animaux Magazine sont gratuites. Toutes les organisations d'exposition reçoivent des paquets publicitaires, avec désormais un présentoir en carton pour le Petits animaux Magazine. Il serait toutefois souhaitable que le matériel publicitaire soit retiré du carton d'expédition et trouve une bonne place dans l'exposition. Il existe de nombreux exemples positifs à cet égard.

3.2 Santé animale et protection des animaux

Stefan explique que les informations spécialisées sont bien mises en œuvre, mais qu'il y a encore du potentiel. Les bonnes et les mauvaises mises en œuvre sont comparées à l'aide d'images. Il faut surtout faire attention aux points suivants :

- Couverture des boxes pour les lapins (et les volailles), la toile de jute convient très bien dans ce cas, si des branches sont utilisées, elles doivent être placées tout près des boxes et en couche épaisse.
- Pour les volailles, il faut veiller à ne couvrir que la moitié des parois entre les animaux.
- Pour les grands canards, il faut veiller à ce que la taille des boxes d'au moins 2m2 soit respectée.
- Pour les petits canards (p. ex. les canards mandarins), il faut veiller à ce que le retrait nécessaire soit assuré à l'intérieur du box, par exemple avec des branches.
- -Pour les rangées de boxes, il faut veiller à ce que les boxes les plus éloignés soient recouverts à 100% sur les côtés frontaux.
- Lors des expositions de jeunes animaux, il faut veiller à ce que les animaux soient bien placés et qu'ils puissent se retirer de manière appropriée.
- Respect de l'ordonnance "Protection des animaux lors de l'élevage" afin d'éviter les sur-typages et/ou les dérives
- Respect de l'ordonnance sur la protection des animaux" pour la volaille d'ornement aquatique
- Les présentations de détentions modèles dans les expositions sont les bienvenues.

Stefan informe en outre sur l'"Ordonnance concernant l'abattage et le contrôle des viandes", qui est en vigueur depuis le 1.1.2024. Il précise qu'il s'agit d'une ordonnance de la Confédération. Les services vétérinaires cantonaux informeront encore sur la mise en œuvre. Il explique également que l'ordonnance actuelle sur la protection des animaux fait l'objet d'une révision, actuellement en consultation. Stefan mentionne quelques modifications qui sont prévues.

Gion Gross, président d'honneur de Petits animaux Suisse, s'exprime encore sur certains points de la consultation. Ainsi, un perchoir doit désormais être mis à disposition des poussins. Un autre point est l'occupation, qui est désormais obligatoire pour les poules. Il se demande s'il ne faudrait pas lancer un appel aux membres pour qu'un maximum de réactions parviennent à l'OFAG.

4. Assemblée des délégués du 8.6.2024

4.1 Informations générales pour l'AD

Urs Weiss informe sur les points essentiels. L'assemblée des délégués aura lieu le 8 juin 2024 à Glovelier JU. Les assemblées des divisions débuteront à 9h00. L'assemblée de Petits animaux Suisse débutera à 13h30.

4.2 Propositions de cotisations pour les membres dès 2025

Urs Weiss a déjà expliqué la proposition dans la première partie de la conférence.

Situation initiale : plusieurs intervenants lors des assemblées des délégués ont demandé que les cotisations des divisions et de Petits animaux Suisse soient facturées à chaque membre actif inscrit. Ceci en même temps qu'une obligation de s'abonner au Petits animaux Magazine.

Réflexions du comité : Aucun membre ne doit être contraint de s'abonner au Petits animaux Magazine. Chaque membre peut décider lui-même s'il souhaite s'abonner au Petits animaux Magazine ou payer une cotisation plus élevée. Aucun membre ne sera "puni" pour des adhésions multiples (sections/clubs) à Petits animaux Suisse.

Proposition

1. Cotisation 2025 Petits animaux Suisse - avec Petits animaux Magazine Fr. 120.00 par membre actif inscrit - sans Petits animaux Magazine Fr. 60.00 par membre actif inscrit.
2. Facturation par Petits animaux Suisse au membre actif annoncé. La base est la liste des membres au 31 mars. Les divisions fixent les cotisations par membre.
3. Non-paiement : si un membre actif n'a pas payé avant le 30 septembre, il est considéré comme passif par Petits animaux Suisse.
4. Gestion: Les divisions et les sections/clubs veillent à ce que les membres inscrits passivement ne soient pas admis à l'évaluation des animaux (préjugement, évaluation sur table, expositions avec évaluation, etc.).
5. Adaptation de l'informatique : 50 000 francs sont accordés pour l'adaptation de l'informatique.

Manuel Strasser dit qu'il doit être clairement mentionné qu'il s'agit d'un investissement et qu'il ne concerne donc pas directement le budget 2025.

Benjamin Philipona, de la Fédération fribourgeoise, propose de repousser d'un an la proposition du comité, afin de permettre à la commission des structures de travailler. La cotisation annuelle 2025 doit être encaissée comme les années précédentes 2023 et 2024.

Ruedi Galli: le rôle du comité est d'avoir des idées et de les proposer. Les changements nécessitent toujours un long processus.

Clemens Mannhart, demande de ne pas utiliser chaque année un nouveau système pour le prélèvement des cotisations des membres.

Hansueli Zahnd soutient la proposition, mais estime que le moment est trop précoce. Il faudrait d'abord modifier les structures. Il propose de maintenir provisoirement le système actuel et de discuter des CHF 5.00 pour les fédérations cantonales et les divisions.

Urs Weiss est clairement d'avis qu'il sera difficile de modifier les structures. Petits animaux Suisse ne peut pas imposer de changement de structure, celui-ci doit se faire au sein des fédérations cantonales et des divisions, des sections et des clubs.

Vote : la VOK approuve par 14 voix la proposition de Benjamin Philipona de reporter d'un an la proposition du comité et de percevoir en 2025 les cotisations des membres comme en 2023/2024

Vote : La VOK rejette la proposition du comité concernant les nouvelles cotisations 2025 par 10 OUI.

Priska Küng mentionne qu'il faut réfléchir à ce qu'il adviendra des membres du groupe d'intérêt pour les Cochons d'Inde qui exposent.

René Spicher mentionne que les frais de rappel doivent être suffisamment élevés.

4.3 Proposition pour les 150 ans de Petits animaux Suisse

Urs Weiss présente la proposition à l'AD de Petits animaux Suisse du 08.06.2024 concernant le jubilé des 150 ans de Petits animaux Suisse en 2025.

Situation initiale : Petits animaux Suisse pourra fêter son 150e anniversaire en 2025. Les expositions avec évaluation doivent être encouragées. Comme de nombreuses expositions sont déjà prévues pour l'année 2025, on renonce à une exposition anniversaire indépendante et on soutient les expositions prévues. Une soirée anniversaire doit être organisée le samedi soir lors de l'AD 2025 qui durera deux jours.

Soutien aux expositions : Pour les expositions évaluées du 1.1.2025 au 31.12.2025, les organisations sont soutenues. L'organisation de l'exposition reçoit 2.00 Frs comme prime de jubilé pour chaque animal exposé et mentionné dans le catalogue/classement et évalué selon le standard. Une annonce (A5, en couleur) de Petits animaux Suisse est insérée/imprimée dans chaque catalogue/classement. Les CO d'exposition envoient immédiatement après l'exposition, mais au plus tard jusqu'au 5.1.2026, un catalogue/classement avec décompte (y compris un bulletin de versement) pour contrôle (nombre et annonce) à Petits animaux Suisse, qui verse ensuite l'argent.

Assemblées des délégués sur 2 jours en 2025 : les associations spécialisées tiendront leurs assemblées des délégués le samedi 14.6.2025 à 14h00. L'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse aura lieu le dimanche 15.6.2025 à 09.00 heures.

Soirée du jubilé 14.6.2025 : Tous les éleveurs de petits animaux sont invités à cette manifestation. Le comité d'organisation de cette soirée anniversaire bénéficie d'un soutien forfaitaire de 10 000 francs. Ce montant est lié à différentes conditions qui seront fixées par le comité de Petits animaux Suisse.

Proposition : approuver un crédit de Fr. 100'000.00 à charge du compte de résultats 2025.

Hansueli Zahnd, Volailles de race Suisse, constate que son association spécialisée est désavantagée, car aucune exposition nationale n'aura lieu durant l'année civile 2025.

Werner Tschumi souhaite que la saison des expositions soit prise en compte.

Stefan Röthlisberger mentionne qu'il est de plus en plus difficile de trouver des organisateurs d'exposition. Avec la proposition du comité, les organisateurs d'exposition peuvent être soutenus de manière ciblée. Ceux-ci sont libres d'utiliser l'argent pour payer la salle, la soirée des bénévoles ou pour réduire les frais d'inscription.

Benjamin Philipona estime qu'il faudrait trouver une solution à long terme pour l'organisation des expositions.

Clemens Mannhart : il s'agit ici d'une proposition pour une année, que l'on fasse quelque chose pour le jubilé ou non.

Hansueli Zahnd : pour lui, l'argent est perdu. Il propose d'organiser une manifestation centrale.

Regula Hugentobler propose d'adapter la proposition à la saison d'exposition 2024/2025. Du 1er octobre 2024 au 30 avril 2025.

Ernest Eicher souhaite soutenir directement les éleveurs.

Urs précise que les organisations d'exposition sont libres de décider de la manière dont le montant est redistribué aux exposants au sein de l'exposition.

Vote consultatif : la VOK rejette par 7 OUI la proposition de Regula Hugentobler.

Vote consultatif: La VOK recommande à l'AD de rejeter la proposition du comité concernant le 150e anniversaire par 11 voix contre 9 et 5 abstentions.

4.4 Adoption du budget 2025 à l'attention de l'AD du 08.06.2024

Ruedi Galli informe que le comité a établi une comptabilité par centre de coûts. Le shop des petits animaux présente un déficit de CHF 70'000 si tous les frais généraux étaient répartis sur les centres de coûts. Des mesures ont été prises. L'assortiment a été revu et les prix seront adaptés.

Le Petits Animaux Magazine affiche une perte de 158 000 CHF. Ici, nous avons trop peu d'abonnés ou le prix d'un abonnement est trop bas.

Grâce aux cotisations des membres, le centre de coûts de la fédération réalise un bénéfice d'environ CHF 103'000.

Ruedi Galli présente d'autres points du budget. Le budget 2025 présente une perte de CHF 229'400. Ceci si la proposition pour les cotisations des membres du comité était acceptée lors de l'assemblée des délégués.

Manuel Strasser mentionne que la demande du jubilé devrait être visible dans le budget 2025. Urs Weiss informe que les CHF 100'000 peuvent être ajoutés sans problème au budget.

Priska Küng demande pourquoi la proposition des cotisations des membres figure dans le budget et pas celle du jubilé des 150 ans, elle ne comprend pas.

Cornelia Brönnimann demande pourquoi CHF 5'000 sont inscrits au budget pour la promotion de la relève. Le camp de jeunes 2025 n'a actuellement pas d'organiseurs,

c'est pourquoi il ne figure pas au budget. Urs mentionne que c'est par exemple pour la journée des préposés à la relève ou une exposition pour les jeunes.

Vote consultatif : la VOK recommande à l'AD de ne pas approuver le budget 2025 par 9 voix pour.

4.5 Proposition de règlement sur la protection des données

Urs Weiss explique les détails de la proposition relative au nouveau règlement sur la protection des données.

A partir du 1er septembre 2023, une nouvelle loi sur la protection des données (LPD) est en vigueur avec le nouveau règlement sur la protection des données (RPD). Il n'y a pas de dispositions spécifiques pour les associations, c'est le comité qui est responsable. C'est pourquoi le comité a élaboré un nouveau règlement sur la protection des données.

Vote : la proposition relative au nouveau règlement sur la protection des données est adoptée à l'unanimité à l'attention de l'assemblée des délégués.

4.5 Proposition d'adaptation du règlement sur les voies de droit

Urs Weiss explique brièvement la situation de départ, dans la version actuelle du règlement juridique, le paiement du juriste de la fédération doit être indemnisé selon le règlement des frais de Petits animaux Suisse. Aucun juriste ne travaille sur les indemnités de frais des fonctionnaires de la fédération, c'est pourquoi les taux du juriste de la fédération doivent être repris.

Les frais peuvent être mis à la charge des parties conformément à l'article 18 du règlement de procédure juridique.

Ancienne version Art. 2.3 Le juriste de la fédération désigné par le comité Petits animaux Suisse n'est pas un organe juridictionnel. Il a une fonction de conseil et de soutien, notamment en ce qui concerne les questions d'administration de la justice. Ses prestations doivent être indemnisées par les divisions conformément au règlement des frais de Petits animaux Suisse.

Nouvelle version Art. 2.3 Le juriste de la Fédération désigné par le comité Petits animaux Suisse n'est pas un organe juridictionnel. Il a une fonction de conseil et de soutien, notamment en ce qui concerne les questions d'administration de la justice. Ses services doivent être indemnisés par les divisions.

Vote consultatif : La proposition d'adaptation du règlement sur l'administration de la justice est adoptée à une large majorité à l'attention de l'assemblée des délégués.

4.6 Proposition d'adaptation des statuts pour l'utilité publique

Urs Weiss précise d'emblée qu'il n'est pas du tout certain que l'utilité publique soit reconnue. L'utilité publique peut présenter les avantages suivants :

- Exonération fiscale
- Les donateurs peuvent déduire les dons de leurs impôts
- Des civilistes pourraient éventuellement être engagés.

Il est possible que l'activité du shop doive être séparée.

Adaptation des statuts : Statuts Petits animaux Suisse, art. 32 dissolution 3-5 sont remplacés par:

3. En cas de dissolution, le bénéfice et le capital sont attribués à une autre personne morale exemptée de l'impôt en raison de son utilité publique ou de son but public et ayant son siège en Suisse.

4. Une fusion ne peut avoir lieu qu'avec une autre personne morale exemptée de l'obligation fiscale en raison de son utilité publique ou de son but public et ayant son siège en Suisse.

Regula Hugentobler demande s'il y a un désavantage à l'OSAV. Urs Weiss répond par la négative.

Vote : La proposition d'adaptation des statuts pour l'utilité publique est approuvée par 15 voix à l'attention de l'Assemblée des délégués.

En outre, les comptes annuels 2022, refusés lors de l'AD 2023, sont à nouveau présentés.

Un nouvel organe de révision est proposé à l'élection.

5. Souhails et suggestions / questions diverses

Peter Iseli informe sur l'exposition européenne cunicole qui aura lieu du 15 au 17 novembre 2024 à Lysá nad Labem (en allemand : Lissa an der Elbe). Il mentionne également que l'année prochaine, il y aura un nouveau standard européen pour les lapins. (Remarque : entre-temps, il a été annoncé que cette exposition n'aurait pas lieu).

Urs Weiss informe sur les offres pour les membres d'Helsana et de Hauptner.

Il informe également que les brochures ont été renouvelées. Celles en allemand sont déjà disponibles. Les versions françaises suivront au printemps.

Les cours FBA d'éleveur professionnel de petits animaux sont annoncés en allemand pour le printemps 2024. Il est également possible de suivre des modules individuels.

Comme l'année prochaine, l'exposition suisse des lapins mâles aura lieu le dernier week-end de janvier, la VOK 2025 se tiendra le 18 janvier 2025 à Niederönz.

Urs constate avec une certaine frustration que le comité et le secrétariat de la fédération ont travaillé intensivement et longtemps sur les propositions et que nous n'avançons pas avec une attitude fondamentalement négative (budget 2025, cotisations 2025, anniversaire 2025, etc.). On se bat au sein de l'organisation et on ne pense qu'à son propre intérêt. Le comité est tenu de présenter des solutions réalisables et réalistes.
Fin de la conférence des comités (VOK): 13:20

Urs Weiss, Président de Petits animaux Suisse

Sandra Lanz, cheffe du secrétariat

Traduction : Jean-Charles Witschi